

1. Encore un bel exemple de stupidité ! Le 06/06/2009 à 20:48

que ce post relevé sur le site d'élophine:

"6. honteux Le 05/06/2009 à 20:32

bien dit Mme MOURROT et M Charaut. Il est bien ridicule de bloquer la brocante, vous ne pensez absolument pas au bien être de nos enfants et aux emplois que génèrent les activités!!!Vous ne pensez qu'à critiquer ouvertement et je trouve d'ailleurs qu'un grand nombre de personnes s'en prennent toujours à Mme VALENTIN. Il serait temps d'être plus courtois, notamment sur votre site!Un grand nombre de personnes ayant laissé un post sur le site des sentinelles, ont été censurés et bien souvent des posts non injurieux et contre les anti. Tout est fait pour faire croire qu'il n'y a que des anti nucléaires, mais ce n'est pas le cas. D'ailleurs, peu de personnes de soulosse ont manifesté!!!!!!"

Comment peut on être aussi aveugle et ignorant des énormes risques que va amener le stockage des déchets fa-vl ?

C'est bien là le reflet de l'ultra bêtise d'une poignée de sous-pensants locaux

Et cet individu ose encore en plus nous amener sur le tapis le bien-être des enfants et les emplois associés???

LAMENTABLE !!!

IDIOTIE CONGENITALE !!!

ET DIRE QUE DEMAIN CE PETIT ESPRIT ETRIQUE ET IMPERMEABLE AU BON SENS VA VOTER !!!

IL Y A DE QUOI AVOIR DES SUEURS FROIDES, NON ?

2. Webmaster...Européennes Le 09/06/2009 à 08:55

PJ BOURION, président des Sentinelles était accompagné du Webmaster et des Artisans du site pour assister au dépouillement du scrutin des élections européennes.

Sur 452 inscrits, 189 votants soit un pourcentage de 41,81% de la population et 181 bulletins exprimés.

Si l'UMP(grand défenseur du nucléaire) remporte le maximum de voix avec un pourcentage de plus de 29%, nous avons été satisfaits du score des écologistes (contre le nucléaire) qui partis confondus fait un score de plus 24%

Notre action n'a pas été inutile...

3. Pierre-Jean BOURION Le 09/06/2009 à 12:00

Bonjour monsieur le webmaster, suite aux résultats des européennes, un petit peu d'arithmétique pour remettre les compteurs à zéro, l'U.M.P. grand défenseur du nucléaire récolte 12.122% des inscrits à rapprocher des votes habituels de la population solimariacienne

4. Webmaster...Suppression de commentaires.... Le 09/06/2009 à 21:10

Ne donnons pas de l'importance aux commentaires idiots et sans arguments valables sur les FA-VL du site concurrent en faisant du copié-collé.Nos lecteurs ne méritent pas ça....en qualité de webmaster je me dois de surveiller certains posts...apparemment ce qui n'est pas le cas sur l'autre site qui publie tous les commentaires "après acceptation de son webmaster" même ceux relatant de l'enormité de la bêtise humaine!Sur antifavlsoulosse, on ne cherche pas à faire du score et de l'audience mais uniquement de la qualité d'argumentation!que ce soit pour ou anti FA-VL

5. assainissement bis Le 10/06/2009 à 08:42

Votre avis sur le nouveau torche-... du maire en réponse à celui des Sentinelles ????? Du baratin pour ne rien dire... et surtout ne pas proposer de réunion d'information.

6. assainissement Le 10/06/2009 à 08:52

De qui se moque-t-on ? On veut nous imposer une décharge de déchets radioactifs et on culpabilise les gens qui ne sont pas aux normes d'assainissement ? Moi ma m.... ne me dérange pas, le nucléaire si ! et je pense qu'on est tous pareils !

7. "au secours, Mr le Procureur de la République Le 10/06/2009 à 10:43

mes moutons ne veulent plus me suivre et bêler à l'unisson... de vilaines Sentinelles osent donner des conseils aux habitants... "

Voilà le refrain de notre mal-aimé Maire ! Elle est belle la démocratie à Soulosse ! Une bonne révolution, voilà ce qu'il nous faut !

8. Saint Elophe, protégez nous ! Le 10/06/2009 à 10:57

On pense aux jeunes, aux enfants, et aux générations futures, ok ! Mais je suis indigné face au faible nombre de jeunes qui se sentent concernés et qui s'expriment, pourtant sur un sujet d'avenir qui se veut très important ! Où sont donc nos jeunes ?!!

9. Webmaster -Assainissement la hantise du Maire! Le 10/06/2009 à 11:05

Mr le Maire ne veut pas passer pour le mauvais élève du SDANC ni de Véolia et fait une réponse de peur à l'emporte pièce, sans apporter des informations précises aux infos des Sentinelles.

Je m'explique:

Les Sentinelles dont l'objet est de se soucier de l'environnement n'ont jamais conseillé aux habitants de se soustraire à la réglementation en vigueur d'ailleurs ils écrivent que ce contrôle devra être effectué avant le 01/01/2013 pour se conformer à la loi.

Premier mensonge de notre Maire. Les Sentinelles parlent du SDANC donc elles savent faire la différence entre assainissement collectif qui n'est pas le cas sur notre commune et l'assainissement individuel.

Deuxième mensonge de notre Maire.

Le paiement d'une astreinte forfaitaire de 126,60€ sera appliqué si l'utilisateur n'a pas fait son contrôle avant le 01/01/2013, les Sentinelles n'ont jamais écrit le contraire puisqu'ils préconisent de le faire avant pour être en conformité avec la loi.

Troisième mensonge de notre Maire.

Conclusion:

La sérénité affichée par notre Maire, n'est qu'une façade, il semble que les Sentinelles et les Sympathisants l'ont bien ébranlée.... S'il est de son devoir à ses dires d'informer Monsieur le Procureur de la République sur ce tract dont je répète qui n'incite pas la population au non respect de la réglementation mais donne les vrais délais de cette réalisation, il ferait mieux de s'occuper de ses administrés en leur proposant une réunion d'information publique que demandent les Sentinelles au lieu de répondre de la sorte. Ah oui j'oubliais.... Les Sympathisants et les Sentinelles aimeraient rencontrer " les personnes dites de l'opposition au Conseil Municipal" que cite le Maire... Quatrième

mensonge en vue?

10. Pierre-Jean BOURION Le 10/06/2009 à 15:36

Le webmaster du site anti FA.VL a parfaitement répondu à votre lettre du 8 juin 2009 distribuée dans les boites aux lettres des habitants de la commune. Je n'ai rien à ajouter. Une simple remarque, votre réponse est conforme à vos habitudes qui vous ont si bien réussies lors de vos campagnes électorales : ton sec et tranchant, accompagné de menaces de poursuites pour subjuguier vos administrés les plus influençables. Je vous mets au défi de transmettre notre note d'information intégralement à monsieur le procureur de la république et de nous communiquer sa réponse.

Je vous mets au défi de nous confirmer que les délégations de pouvoir données par la mairie au SDANC ne permettront plus à la population de bénéficier d'éventuelles subventions auxquelles elle auraient pu prétendre si la commune était restée maitresse des travaux à effectuer.

Je vous mets au défi, puisque vous souhaitez "un débat intelligent avec pour objectif l'intérêt général" de provoquer une large réunion d'information et non de propagande

11. Et maintenant il passe aux menaces? Le 10/06/2009 à 16:23

C'est qu'il doit ne pas avoir la conscience tranquille, le maire de Soulosse pour appeler au secours Mr le Procureur de la République!

Il nous fait le coup du galopin qui, ayant fait une vacherie à ses petits camarades de classe, et craignant de se faire frictionner les oreilles par eux à la récré, va vite anticiper et se plaindre auprès de l'instituteur: M'sieur, y'en a qui veulent m'embêter! Sauf que là, il n'est plus en classe.

On lui réclame des explications? Il répond par une litanie de mensonges, de menaces financières et pénales même!

Quelle démonstration supplémentaire de suffisance et de mépris vis à vis des habitants!

Que de mensonges! Qui donc se souvient avoir été contacté en son temps par un bureau d'études sur la destination de ses eaux usées?

Et quelles informations ont été données à la population de Soulosse sur les projets d'assainissement? AUCUNES ! Il s'est simplement appliqué à occulter les recommandations du SDANC!

Quelles sont ses compétences pour parler d'assainissement collectif et d'assainissement individuel? Apparemment encore AUCUNES, puisqu'il ne propose toujours pas de réunion publique d'information.

Et si "l'état des lieux ne concerne pas l'équipe municipale", et bien quelle était la nécessité pour lui de se discréditer encore un peu plus dans l'opinion générale???

Pour en terminer, après avoir lu le document incriminé par le maire, je ne vois pas où il incite "la population au non respect de la réglementation".

Et que ce grand communicateur, qui ne saurait même pas mentir par omission, vous l'aurez déjà remarqué, veuillez bien préciser ce qu'il entend par: "allégations mensongères".

Se serait il trompé de texte? Ou d'époque?

Plus vraisemblablement, il n'a pas encore compris que l'on n'était plus il y a un ou deux siècles, et qu'aussi bizarre que ça soit, aujourd'hui le trio maire-curé-instituteur n'a plus d'impact, même à Soulosse.

12. E. Vise et B. Pouliquen Le 10/06/2009 à 17:08

réponse à la lettre du Maire

Nous ne voyons pas en quoi nous incitons la population à se soustraire à la réglementation, nous précisons seulement quelques points.

Par contre, Mr le maire nous devons avouer que notre mémoire est bien défaillante, nous n'avons aucun souvenir d'avoir été contactées par qui que ce soit sur les rejets des eaux usées !!!

Selon vos dires, les Sentinelles ignorent tout de la passation de Marchés publics et mélangent Assainissement Non Collectif et Collectif ... C'est la raison pour laquelle nous vous demandons une réunion d'information, et nous renouvelons cette demande.

A la suite de cette réunion, que vous ne manquerez pas d'organiser, les Sentinelles seront un peu moins idiotes. Par là même, vous pourriez en profiter pour répondre aux questions précises stipulées dans ce tract.

D'avance nous vous remercions.

13. petit futé Le 10/06/2009 à 17:56

j'ai une petite idée: si le maire nous communiquait son RIB on pourrait remplir les demandes de prélèvement du sdanc avec son numéro de compte non ? et puis aussi lui faire envoyer les factures de travaux de mise aux normes.

Sûr que personne ne l'enquiquinera plus ensuite.....

La tranquillité ça aussi ça s'achète mon bon pa-trique.....

14. à Monsieur le Procureur. Le 12/06/2009 à 19:13

Monsieur le Procureur,

étant Citoyen de la commune de Soulosse sous St Elophe, je vous demande d'accepter nos excuses pour le dérangement qu'aurait pu occasionner notre vénéré Maire concernant un tract que nous avons distribuer à la population. Vous savez, depuis qu'il a mis son nez dans les déchets nucléaire il ne sait plus très bien ce qu'il fait, il a tendance à perdre un peu la tête.

acceptez nos sincères salutations.

15. un habitant Le 13/06/2009 à 09:42

quant à moi, je dirais plutôt que monsieur le Maire fait TB son travail et a bien fait de démentir vos infos; je signale tout de même que je ne fais pas parti du conseil m, puisque vous avez tendance systématiquement à dire que les gens qui soutiennent le conseil en font partis). Vous dites s'en arrêtet que cet homme ne cesse de se remplir les poches, mais vous ne voyez pas tout le travail que ce dernier fait et qui permet que vous déboursier moins de taxe d'hab ou autres. Si ces dernières étaient augmentées vous râleriez aussi!! Les gens ne savent que critiquer et râler, vous feriez mieux de réfléchir un peu, mais visiblement vous n'en êtes pas capables!

16. Joël B. M. le n° 15 Le 13/06/2009 à 17:48

Monsieur le N° 15 avant de critiquer les autres veuillez vous identifier S.V.P sans quoi je vous considère pas plus intelligent que cette bande d'incompétent qui gouvernent ce village. Vous râlez parce que nous critiquons les élus! mettez voir des déchets nucléaire dans votre jardin et l'on verra votre tête Monsieur l'anonyme

17. Pierre-Jean BOURION Le 14/06/2009 à 12:12

Monsieur l'anonyme N°15, je n'irai pas, comme Joël B mettre en doute votre intelligence, mais votre courage, certainement.

Premier point très important à nos yeux : la démocratie ne fonctionne que lorsqu'il y a opposition et que celle ci peut s'exprimer.

Nous accueillons avec plaisir les IDÉES DES HABITANTS DE SOULOSSE qui ne sont pas d'accord avec nous, mais pour l'instant nous ne recevons que des insultes, des reproches, souvent injustifiés mais pas d'idées. Pour répondre sur le fond. Vous trouvez que le maire fait très bien son travail, c'est une affirmation sans preuve, je peux vous apporter un exemple d'action du maire qui ne soit pas justifiable même si elle est légale. Ne pensez-vous pas qu'une décision comme celle qui motive notre action : le vote, en toute régularité du conseil pour poser la candidature de la commune à un site d'enfouissement de déchets FA.VL, aurait du faire l'objet, au préalable, d'une large consultation de la population? Quand on engage la commune et toute la population pour des milliers d'années, le stricte respect du fonctionnement légal du conseil ne suffit pas?

Autre chose, la "fuite" en vacance du premier magistrat de la commune juste après la tornade, est ce une action courageuse, non critiquable et digne d'un homme conscient de ses responsabilités? La rémunération du maire, vous dites que nous en parlons? Je n'en ai pas souvenir, mais puisque vous en parlez, parlons en. Elle est largement supérieure à un SMIC, pour un travail qui n'est pas à plein temps et ouvre des droits à une retraite non négligeable. Monsieur le maire se fera, je pense, un plaisir de me démentir et de nous apporter des précisions à ce sujet qui vous turlupine tant. Moi, je m'en fout, si un maire accompli sérieusement sa tâche et les adjoints, rémunérés, eux aussi, cela me semble justifié. Alors pourquoi en avoir honte et ne pas informer la population de ces faits, ce qui mettra fin aux commérages, qui, encore une fois, ne sont pas de notre fait.

Vous nous parlez des impôts, qui sont moins importants, grâce au travail du maire? Précisez nous ce que vous voulez dire.

Si il s'agit de l'argent qui sera versé par l'ANDRA pour l'enfouissement? Je crois que nous sommes très clairs la dessus, nous n'en VOULONS pas et préférons payer des impôts pour financer les travaux INDISPENSABLES pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Nous voudrions, par contre, ne pas être obligés de payer des impôts pour financer des travaux effectués dans le seul but de satisfaire l'EGO démesuré de notre bien-aimé maire. J'ai dit bien aimé? Savez-vous que ce surnom, donné par le peuple à LOUIS XV, n'a pas empêché qu'il a fallu enterrer ce bon roi, clandestinement et de nuit pour éviter les manifestations de haine du peuple envers ce monarque? Il n'y a pas loin de la roche Tarpeienne au Capitole. De son propre aveu, monsieur le maire veut laisser un souvenir inoubliable après son départ. Qu'il se rassure, c'est fait. Je pense que monsieur le maire se fera un plaisir d'envoyer ma prose à monsieur le procureur de la République.

18. Webmaster à propos des commentaires supprimés.... Le 14/06/2009 à 12:20

Monsieur ou Madame l'anonyme,

Oui vos commentaires ont été supprimés, car vous ne rentrez pas du tout dans l'esprit de ce site, voir mon post N°4.

Puisque vous êtes en faveur des FA-VL, et un soutien sans faille de l'équipe municipale, veuillez argumenter vos commentaires, il ne suffit pas d'être devant son ordinateur, écrire anonymement des idioties pour croire qu'on va faire avancer les choses et pire avoir la prétention que sa prose puisse rester sur ce site et être lue par tous. Revoyez donc votre copie, ou allez sur le site concurrent.

PS: la gestion du site sera assurée par mes amis " Les Artisans du site" du 15 au 20 juin.

19. INFORMATION NON NEGLIGEABLE Le 16/06/2009 à 16:40

Transmise par notre ami Michel GUERITE.

La ministre de l'Intérieur, sur suggestion de l'Élysée et de quelques parlementaires, prépare en secret un arrêté fondé sur un projet de loi signé du Premier ministre et du ministre de la Défense, prêt depuis le mois d'octobre 2008. Il s'agit de la loi 1216 de programmation militaire pour 2009-2014 : un texte plutôt banal s'il ne prévoyait, dans son article 5, de réorganiser et de redéfinir tout ce qui touche à la sécurité intérieure. Ce qui, une fois la loi votée, autorisera la publication d'un ou plusieurs décrets permettant de poursuivre notamment les militants écologistes et associatifs lorsque, par leurs actions, écrits ou propos, ils mettront en cause « les intérêts de l'État ». Dans ces « intérêts » seraient notamment inclus ce qui concerne les centrales, les transports nucléaires et le stockage des déchets, mais aussi ce qui touche aux installations industrielles et aux stockages classés « Seveso », qu'il s'agisse d'usines manipulant des substances dangereuses ou d'aires abritant des cuves de produits chimiques. Ce texte aurait aussi comme conséquence d'aggraver les peines encourues par les faucheurs d'OGM, car il permettrait de poursuivre les individus et les associations mettant en cause les intérêts économiques stratégiques de la France.

>

> Dans l'exposé des motifs de la loi, on trouve en effet ce paragraphe: « Les attributions, déjà codifiées, des ministres de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de l'Économie et du Budget sont redéfinies en fonction des différentes politiques qui entrent dans leur champ de compétence et concourent à la stratégie de sécurité nationale. Au-delà de ces modifications, et dans le prolongement des orientations du Livre blanc, des attributions particulières en matière de sécurité nationale du ministre de la justice et des ministres chargés de la Santé, de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et de l'Industrie sont codifiées. »

>

> Au nom de la sécurité nationale, le décret en préparation permettrait donc de placer sous la protection de cette dernière toutes les actions et informations liées, par exemple, à l'environnement et aux infrastructures contestées par les associations de protecteurs de la nature et les organisations écologistes. De la même façon, tout ce qui concerne le changement climatique pourra entrer dans les informations classifiées interdites de divulgation. Classification qui, d'une part, sera bien entendu à la discrétion souveraine du gouvernement en place et qui, d'autre part, sera opposable à la fois aux militants, aux associations et aux juges d'instruction. S'ils existent encore. Les écolos ne sont bien sûr pas les seuls visés: ce texte à tout faire permettrait de poursuivre tous les agissements > « déviants ».

>

> II deviendrait donc plus difficile d'exercer une contestation écologique. Ce dispositif pourrait être complété dès l'automne par une circulaire ou un décret - ce n'est pas encore décidé - qui compliquerait la tâche des citoyens et des associations de protection de la nature voulant attaquer des décisions de l'État et des collectivités territoriales devant les tribunaux administratifs. Les élus se disent lassés des remises en cause de permis de construire ou des tracés de routes. Depuis plusieurs années, les associations de maires demandent au gouvernement une restriction de la contestation « administrative » pour abus de pouvoir et non-respect des règles d'enquête publiques. En oubliant de rappeler que le recours aux tribunaux administratifs est souvent la seule arme des écologistes et des associations de protection de la nature.

>

> Entre les possibilités de criminalisation de la contestation écologique et les restrictions aux recours administratifs, si ces deux réformes entrent en vigueur, l'écologie devrait peu à peu cesser de gêner le pouvoir. Pour l'instant, il est encore, au moins, possible de l'écrire sans encourir le risque d'être poursuivi... pour outrage au gouvernement.

>

> Claude-Marie Vadrot

20. Réveillez-vous... Le 22/06/2009 à 21:44

Alors quoi ? plus rien sur le site ? c'est le pays de la belle au bois dormant ou quoi ???
on est en manque !

21. La belle au bois dormant Le 23/06/2009 à 23:29

Pour dormir ils dorment !!!
D'autant plus qu'ils peuvent enfin dormir sur leurs deux oreilles, le choix du gouvernement
est fait c'est l'AUBE qui accueillera le futur site d'enfouissement. Ouf !!!!

22. ??? Le 24/06/2009 à 10:50

Pourrait-on avoir un lien ou un texte concret émanant du gouvernement ou des différentes
associations de lutte contre l'implantation de sites FA-VL sur ce que vous avancez ?

D'avance, merci.

23. !!!!! Le 24/06/2009 à 11:59

donc votre site n'a plus lieu d'exister!!!!!!puisque'il n'y a plus rien à défendre et en
plus : pas de blocage de la brocante, votre page d'accueil est ridicule
vive Soulosse rural

24. Un début... Le 24/06/2009 à 12:02

Mais pas encore de notification officielle.

Poubelle nucléaire FA-VL :

Les communes nominées sont :

AUXON (10130)

et PARS-LES-CHAVANGES (10330)

Ce n'est pas un canular.

L'information a été vérifiée.

Nous avons joint deux journalistes du journal l'est-éclair,
qui a été mis au courant par les RG !

Il semble qu'il n'y a pas d'autres communes retenues,
dans les autres départements...

Mais nous ne pouvons le certifier.

Ci-joint document distribué dans la commune d'AUXON...

A suivre...

Michel GUERITTE
Président de La Q.V.
8 route de Soulaines
10200 VILLE-sur-TERRE
<http://www.villesurterre.com>

Donc ne relâchons pas notre vigilance, n'oublions pas que notre combat s'intitule: NI ICI,
NI AILLEURS !

Nous comprenons l'empressement d'Elophine de nous signaler les propos rassurants du Député,
mais rien d'officiel ne vient encore étayer ces informations.
Alors plus que jamais la prudence s'impose, tant les autorités nous ont habitués à des tours,
contours et retours dans l'opacité volontaire qui empoisonne notre quotidien.

Alors jusqu'à preuve du contraire, le mot d'ordre du blocage de la brocante est maintenu !

25. oh que si !!!! Le 24/06/2009 à 12:05

il y a toujours quelque chose à défendre, ne serait-ce que nos droits à un assainissement
collectif satisfaisant pour tous et surtout pour la nature.... j'espère bien que ce site ne
sera pas fermé si le chapitre nucléaire est clos !

26. Et nous alors ??? Le 24/06/2009 à 12:10

tant que nous n'aurons rien d'officiel, il faut rester vigilants. Mr le maire ne nous
cache-t-il rien ????? si les communes de l'Aube ont eu un courrier de l'andra, qu'en est-il
de Soulosse ?

27. avis de recherche Le 24/06/2009 à 12:11

Afin de compléter l'équipe déjà sélectionnée pour la représentation de " La Belle au Bois
Dormant " qui aura lieu cet été à Soulosse sous Saint Elophe, sous l'égide du municipal
grand orchestre, nous signalons qu'un rôle est encore à pourvoir: Celui de la vilaine
sorcière.

Si vous connaissez quelqu'une dont l'âme est suffisamment noire et perverse, en fait
quelqu'une qui serait immédiatement au top dans le rôle, sans se forcer, dites à cette
personne qu'elle peut faire acte de candidature sur ce site...

Merci d'avance !

28. elle balise!!!!!! Le 24/06/2009 à 12:16

ah que vous elle balise élophine!!!!
ben vous ça approche le 15 août!!!!!!
elle voudrait bien que le site des antifavl soit destroyed!!!!!!
et ben non!!!! tant pis pour elle!!!!
trop facile pour les votants au projet de stockage favl de s en tirer les mains propres.
m'est avis qu'ils ne se contenteront pas de cette unique grosse connerie durant leur mandat!
c'est pas demain qu'on va en faire des F1...hélas!

29. ah Le 24/06/2009 à 12:20

Moi je la trouve sympa et claire la page d'accueil de ce site.

J'espère bien qu'elle ne va pas changer tant qu'on n'aura pas plus de certitudes sur les choix de Borloo...

30. Webmaster Le 24/06/2009 à 12:30

J'ai lu avec attention tous les commentaires et les différents mails reçus. A ce jour aucun document officiel ne vient concrétiser que l'enfouissement ne se fera pas sur notre commune. Nous attendons... et ne changeons rien dans nos actions futures. Je tiens à rassurer nos amis lecteurs que ce site existera même après le chapitre nucléaire et sera le moyen de s'exprimer sur d'autres sujets....

31. Les Sentinelles de Soulosse Le 24/06/2009 à 12:54

Pas de papier officiel pour ces annonces.

Hier, le maire a appelé un membre de l'assoc pour annoncer que les Vosges n'étaient pas retenues. Un article devait paraître dans le journal ce matin. Effectivement, il y a une annonce du Député dans Vosges Matin stipulant que l'Ouest Vosgien n'accueillera pas de site nucléaire.

Concernant l'Aube, vous avez plus haut le mail reçu des associations.

Nous n'en savons pas plus, donc rien n'est encore absolument sûr concernant la Lorraine. Donc à suivre. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

32. Pour sûr, Mr Webmaster Le 24/06/2009 à 13:02

La camarade élophine demande plus haut la suppression de ce site qu'elle déteste, car au moins il n'y a pas qu'Éliane de Barville pour y émettre une opinion...

Hé que oui! Le site doit exister: Au chapitre du bonnet d'âne collectif, on peut quand même citer ce dont le CM s'enorgueillit maintenant, après son succès total dans les favl, et bien celui d'absence de projet et d'idées, (mais encore faudrait il que le seul mot leur soit connu!), en ce qui concerne l'assainissement collectif de la commune.

Facile la politique de l'autruche ou du "après moi le déluge", en ayant délégué la responsabilité à des affameurs du porte-monnaie...

Vous reprendrez bien un petit verre d'eau purifiée par Véolia, n'est ce pas?

Ne serait-ce que pour cette raison, et pour faire connaître toutes les anecdotes et problèmes croustillants qui vont obligatoirement découler de cette situation ubuesque... l'absence d'initiatives en temps et heure !

33. Suite à annonce n°27 Le 25/06/2009 à 09:23

J'ai bien un nom à soumettre pour occuper le rôle, mais comme tout le monde pense à la même personne, c'est point la peine d'en rajouter hi hi !!!!!!!

Vous n'avez rien dit pour le recrutement des nains? Je suppose que Mr le Maire vous a déjà proposé des candidats?

Entrée gratuite au spectacle j'espère?

Bonne répétition!!!!!!

34. !!!!!!! Le 25/06/2009 à 09:34

vous attribuez n'importe quoi à n'importe qui
je ne pense pas que cela soit vraiment légal!!!!!!

35. Webmaster...choix du gouvernement pour les FA-VL Le 25/06/2009 à 09:38

Le gouvernement vient de choisir les communes de Pars-les-Chavanges (10530) et d'Auxon (10130) pour l'implantation d'un centre de stockage de déchets radioactifs dits "FAVL". Communiqué du 24 juin 2009, clic sur la boule terre pour lien direct.

Nos actions combinées (Sentinelles et Sympathisants)n'ont pas été inutiles par les diverses manifestations et présence du site.

Une bonne leçon à cette équipe municipale qui pensait nous faire accepter cela sans rien dire, rappelez vous les premiers commentaires de nos élus! On voulait nous faire passer pour des marginaux, des débiles et autres... La seule raison du "oui" à ce vote étant la manne financière au détriment de notre santé!

Par notre contestation nous avons sauvé notre commune du désastre, les noms de ces personnes qui voulaient nous empoisonner resteront à jamais gravés dans la mémoire collective. Nos élus ont perdu leur honneur et toute crédibilité vis à vis de la population, après la bataille contre les FA-VL, il reste encore le point sensible de l'assainissement. C'est pour cette raison que ce site va encore rester en ligne, la municipalité va bien nous réserver la primeur d'éventuelles inepties... Merci à tous les citoyens responsables de Soulosse, par vos différents engagements nous avons ensemble, prouvé que la raison pouvait encore l'emporter sur la cupidité et bêtise municipale.

Bien à vous tous....Jean Marie

36. Le combat continue ! Le 25/06/2009 à 13:51

Sachez que, comme l'a dit le numéro 24, le combat s'intitule "NI ICI NI AILLEURS", et c'est en ce sens que je soutiendrai les habitants de ces deux communes de l'Aube dans toutes actions qu'ils entreprendront avec l'aide de la fédération d'associations "Grand-Est STOP déchets nucléaires" (dont les Sentinelles font partie).

37. commentaire bizarroïde du n°34 Le 25/06/2009 à 14:05

On se demande à quoi peut bien faire référence le post n°34????

Comprends pas, comprends pas!!!!

Serait ce un effet indésirable de l'abus de recherche du fameux élixir?????

38. ANTIFAVL : la lutte n'est pas bouchée.... au contraire! Le 25/06/2009 à 15:43

Je tenais à faire remarquer, principalement aux personnes qui crient "victoire", que ce n'est pas grâce à elles que les déchets nucléaires ne sont pas destinés aux communes vosgiennes et je tiens à souligner que, sans les associations et les personnes qui se sont investies à fond, le résultat n'aurait pas été le même. J'attends de lire le document officiel de l'Andra.

Je voudrai aussi ajouter à nos ânes de conseillers municipaux que leur politique ne nous incite pas à les élire lors des prochaines élections!

Bien sûr, la brocante sera bloquée et ne changeons rien à nos actions, quoiqu'en passe la Fée CARABOSSE.

Ni ici, ni ailleurs! Le combat continue.

39. Webmaster....bonne réaction collective! Le 25/06/2009 à 17:08

Dans mon post N°35 je n'avais pas mis volontairement mon engagement contre les FA-VL " ni ici ni ailleurs" me contentant de signaler une information à laquelle j'ajoutais ma prose. Bien entendu, j'adhère de tout coeur à votre réaction collégiale! Soyez en rassuré! Ni ici, ni ailleurs! le combat continue.
Pour preuve la page d'accueil n'a pas été modifiée!

40. Faut le dire tout haut !!! Le 25/06/2009 à 17:38

Passe-moi ta liane Eliane, pour barrer l'accès à la brocanteuuuuuhhhhhh
Tout bon bloqueur aura droit à un bon à la buvette que tiendront les sentinelles, à coté de leur restaurant en plein air.
Alors on compte sur ton appui Eliane de Barre-la-Ville!!!!

41. Depuis quand... Le 25/06/2009 à 21:23

une habitante de Barville ose se mêler de ce qui se passe à Soulosse ? Surtout pour n'écrire que des inepties difficilement compréhensibles .. (voir sur le site d'Elophine). Enfin peut-être qu'à Barville il y a moins d'ambiance qu'à Soulosse...

42. C'est vrai.. Le 26/06/2009 à 16:25

sur le site d'Elophine il n'y a qu'Eliane qui la ramène (faut dire que la censure est sévère et tout le monde n'y est pas admis, surtout les avis contraires)...on se demande bien pourquoi d'ailleurs, qu'elle aille balayer devant sa porte à barville et qu'elle nous laisse le soin de le faire chez nous ! non mais des fois !!!

43. Joël B. Le 27/06/2009 à 08:30

Bonjour à tous.

Je viens d'apprendre que Soulosse n'était pas retenu pour l'implantation d'un site de déchets nucléaire, mais attention! rien n'est officiel à ce jour, il ne faut pas baisser la garde, et même après l'annonce officiel il faudra être vigilant, car notre Maire a plus d'une corde à son arc, c'est un mauvais perdant, quand il a quelque chose dans la tête, il ne l'a pas ailleurs.

Concernant l'assainissement, J'ai reçu un courrier de VEOLIA eaudatant du 17 juin 2009, qui me propose un rendez-vous le MERCREDI 08 JUILLET 2009 à 10h30 pour le diagnostic de mon installation Non Collectif.

L'intervention dure 30mn. Le technicien ne touche à rien, vous êtes priés de préparer les lieux à savoir ouvrir les trappes d'accès, préparer les différents documents ainsi que les justificatifs d'entretien.

A l'issue de cette visite ils nous enverrons un rapport de diagnostic ainsi que la facture: 63,30€

J'ai pris contact avec leurs services au 03.29.38.26.63 agence des Vosges route de Chamagne 88130 Charmes, pour leur dire que cette date ne m'intéressait pas et que je serais pas libre avant décembre 2012.

La personne que j'ai eu au téléphone m'a répondu: qu'ils avaient un carnet de commande à respecter et que ces diagnostics devait être terminés pour fin septembre voir au pire

courant décembre et qu'après cette date le prix de cette visite serait beaucoup plus élevé

Alors que devons-nous faire et, qui croire?

44. réponse à Joël Le 27/06/2009 à 10:00

Il convient de ne rien faire. Tu les as prévenus que ce n'était pas possible à court terme, et eux répondent par n'importe quoi, une menace d'augmentation du prix!!!

Pour te sécuriser, à certains endroits ils ont dit qu'ils n'étaient pas mandatés par le Sdanc au delà de 2009!!!!

Laissons les choses se passer, tu fais comme tu veux, mais énormément d'entre nous ne donneront pas suite à ce rdv imposé.

45. Qui a demandé un rendez vous? Le 27/06/2009 à 10:06

Concernant le carnet de commandes de Véolia, je voudrais savoir si certains habitants de la commune ont commandé quelque chose dans le catalogue de vente par correspondance de Véolia? Moi j'ai rien commandé, et je n'accepterai pas la livraison d'un truc que j'ai pas commandé surtout à une boutique que je connais pas

Hubert

46. réponse à Mr Joël B. Le 27/06/2009 à 12:59

Vous avez mordu à l'hameçon de Véolia en téléphonant.

Sachez Mr que si vous acceptez cette visite, c'est que vous acceptez les travaux futurs.

Personnellement, je serai absente lors de ce rendez-vous car moi aussi j'ai reçu ce courrier et je n'aime pas que l'on m'impose ces travaux. Je ne vais tout de même pas faire un prêt pour leur faire plaisir et ma propriété ne ressemblera pas à Verdun comme chez certains malheureux lors de la tornade.

47. PAS DE NOUVELLES... Le 27/06/2009 à 14:17

...Bonnes nouvelles, a t'on coutume de dire.

Il se murmure que le premier magistrat du petit bourg aurait reçu une missive de fin de non-recevoir de l'andra, rapport à sa candidature et refusé suite au mauvais état d'esprit des habitants, qui aujourd'hui savent lire!!!

Et bien si c'est vrai, il n'a qu'à en fournir la preuve -sous forme d'une copie certifiée conforme, par exemple- à l'association des Sentinelles qui en induira ses premières réflexions, n'en doutons pas.

Allez, il n'y a pas de honte à reconnaître un échec Mr le Maire!

48. Joël.B. reponse au 46 Le 27/06/2009 à 15:26

Vous saurez cher Mr. l'anonyme 46 que je n'ai rien commandé du tout, j'ai simplement téléphoné pour le dire que je n'étais pas d'accord avec leurs principes et qu'ils revoient leurs copie, et pour finir qu'ils n'essaient pas de venir sans y être autorisé.

Je n'ai mordu à aucun hameçons.

49. Catalogue Véolia ???? Le 27/06/2009 à 18:10

Moi je ne l'ai pas eu, mais c'est la période des soldes, alors si c'est comme à la redoute on aura peut-être un rabais de 50 ou 70 % ???

50. Joël B. au 49 Le 27/06/2009 à 19:52

je crois qu'il ne faut pas rêver, VEOLIA c'est comme TOTAL "plein tarif"

Mais je crois que le maire et sa bande d'âne ont des explications à nous donner sur ce sujet.

51. Andra suite et... FIN ! Le 27/06/2009 à 21:00

Allez voir sur le site d'Elophine, elle publie la lettre que l'Andra a envoyée à notre cher maire !!!

52. 51 bis Le 27/06/2009 à 21:02

excusez-moi pour la faute...

53. Joël B. ANDRA Le 28/06/2009 à 08:55

Si la lettre de l'Andra annonçant que notre commune n'est pas retenue pour l'implantation d'un site de déchets nucléaire adressé à notre maire, et publiée sur le site d'Elophine s'avère officielle, je crois qu'il faut s'en réjouir, ont à gagné la première manche.

Mais attention ce n'est pas fini, il reste l'histoire de l'assainissement, c'est pas de la tarte, il va falloir jouer serré.

Cette bataille ne fait que commencer.

54. Confirmation! Le 28/06/2009 à 14:27

Le site d'élophine est bien le support web camouflé du dictateur local:

Comment se fait il que cette communication importante de l'Andra n'ait pas été distribuée dans l'intégralité des boîtes à lettres de la commune?

Est ce que l'association des sentinelles en a reçu une copie?

Si ce n'est pas le cas, voyez quel haut degré de considération le maire de Soulosse continue à vous attribuer, ô pauvres manants sans cervelle qui venez de lui faire perdre la face!!!!

Et vous pouvez constater que le site de l'énigmatique conseillère est toujours l'instrument du pouvoir déclinant.

55. REPONSE AU 54 Le 28/06/2009 à 18:09

Déclinant veut dire : qui décline, en fait descendre pas à pas vers les ténèbres. Moi je crois qu'ils y sont déjà, et bien profond, aux yeux de la majorité des citoyens de notre commune ils ne sont plus du tout crédible. ce sont des Ânes. Ils en ont rien à foutre des habitants. Et le Maire dans tout ça ? lui ce qui vois c'est la paye et la retraite derrière, le reste il s'en fou.

il n'y a plus rien à tirer de cette équipe de minable

56. Equipe de minables Le 28/06/2009 à 21:00

c'est vrai, ils ne s'aperçoivent même pas qu'ils sont manipulés et méprisés par leur gourou ; car il ne faut pas se leurrer, le maire prend l'ensemble de ses administrés pour des cons, et ses conseillers en font partie ! eux ils n'ont encore rien compris, mais nous si ; et si certains avaient encore des doutes, l'épisode de la poubelle nucléaire leur aura ouvert les yeux.